

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
De l'ASSOCIATION SLAction
18 décembre 2020**

L'Assemblée Générale de l'association SLACTION n'a pas pu se tenir en présence des adhérents, par suite de la pandémie de Covid-19. Le conseil d'administration de l'association a décidé de la tenue d'une assemblée restreinte avec vote par correspondance.

L'Assemblée Générale de l'association s'est donc tenue au siège social, 19 Rue César Franck 44000 NANTES, le 18 décembre 2020 à 10h30, après réception des bulletins de vote, ou des pouvoirs pour constater l'atteinte du quorum, conformément aux statuts de l'association, et le résultat des votes valablement réceptionnés.

Étaient présents : 5 membres du bureau du Conseil d'Administration de l'association chargée de la vérification du bon déroulement de toutes les opérations relatives à cette AG réalisée dans des conditions exceptionnelles, par suite de la pandémie de COVID-19

Ordre du Jour

L'ordre du jour a été transmis aux adhérents le 23 novembre par courrier

- ✚ Bilan moral et financier de l'année 2019
- ✚ Présentation du budget prévisionnel 2020
- ✚ Renouvellement par tiers du Conseil d'Administration

L'Assemblée est présidée par Madame Annie GOURAUD, en qualité de Président de l'Association. Monsieur Guy GOURAUD assure le secrétariat de séance.

Sont présents Anne CRAM, Christiane TESSIER, Christian TESSIER

CONTROLE DU DEROULEMENT ET DES RESULTATS DES VOTES

Les adhérents ont été invités individuellement à voter par correspondance, jusqu'au mardi 15 décembre 2020.

Le dépouillement et la vérification de toutes les opérations relatives à cette AG exceptionnelle ont eu lieu le 18 décembre 2020, préalablement à la tenue de l'Assemblée, pour contrôler le respect du processus électoral, vérifier l'atteinte du quorum, et valider le résultat des votes valablement réceptionnés.

Adhérents électeurs au sens du Règlement Intérieur de l'Association : 48

Nombre de bulletins de vote et pouvoirs reçus : 38

Le quorum de 24 est donc atteint

SLAction 19 rue César Franck 44000 - NANTES Tel : 06 50 46 81 76

Courriel : slaction.association@gmail.com

Site Web <http://www.slaction.org>

LES RÉOLUTIONS ADOPTÉES

APPROBATION DU RAPPORT MORAL 2019

L'assemblée se prononce sur le rapport moral 2019 présenté. L'assemblée approuve.

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée se prononce sur le rapport financier 2019 et le budget prévisionnel présentés. L'assemblée approuve les comptes 2019 et donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Conformément à nos statuts qui prévoient le renouvellement par tiers, tous les 3 ans du Conseil d'administration trois personnes sont sortantes

Annie GOURAUD
Alain SEJOURNE
Thierry PROVOST

Ces trois candidats sont réélus à l'unanimité des votants. Le Conseil d'administration se réunira pour l'élection de la ou du Président

Les OBJECTIFS pour 2020

- **AIDER** le mieux possible les malades et leurs aidants par une écoute et en les informant sur les démarches à effectuer
- **Continuer et Accélérer l'aide financière aux malades et à leur famille**

L'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.
Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des votants

La Présidente remercie les personnes présentes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close

Les documents relatifs à cette assemblée générale sont à la disposition des adhérents

